

**UCAPLAST**  
**SYNDICAT PROFESSIONNEL Loi 1884**  
**37/39 rue de Pommard 75012 PARIS**

**SIRET 784 359 259 00032**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2016**

L'an deux mille seize, les dix mars, à 17 heures,

Les membres du syndicat UCAPLAST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 37/39 rue de Pommard – 75012 PARIS sur convocation du Président, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- ♦ Présentation du rapport financier 2015,
- ♦ Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration,
- ♦ Approbation des comptes de l'année 2015 et du budget 2016,
- ♦ Quitus aux Administrateurs de leur gestion,
- ♦ Election des Président, Vice-Président et Trésorier des syndicats adhérents et d'UCAPLAST,
- ♦ Fixation des cotisations 2016,
- ♦ Informations et orientation d'UCAPLAST,
- ♦ Questions diverses.

La séance est présidée par Monsieur Denis Vaillant.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée. Le Président constate que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau :

- La feuille de présence,
- Le bilan, le compte de résultat, le rapport du Commissaire aux comptes de l'année 2015,
- Le rapport du Conseil et le rapport financier,

Le Président fait la lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration.

Le Trésorier fait lecture du rapport financier de l'année 2015 et du rapport du Commissaire aux comptes.

Le Trésorier présente le budget 2016.

Un échange de vue s'établit entre les membres, et personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

## Résolutions

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve, dans toutes leurs dispositions, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport financier du Trésorier sur les comptes 2015 tels qu'ils sont présentés. Ces comptes ont été au préalable approuvés par le Conseil d'administration. Le résultat se traduit par un excédent de 37 062 €.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus de leurs mandats pour cet exercice aux membres du Conseil d'administration.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 37 062 € de la manière suivante :

- à compte « report à nouveau ».	37 062
	_____
Total égal à l'excédent de l'exercice	37 062 €

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu l'exposé de son Président et du Trésorier approuve la politique générale de l'association et approuve le budget prévisionnel de l'année 2016.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ratifie les cotisations 2016 comme suit :

- Cotisation de base .....	535 €
- CA de 530 K€ à 2 300 K€	0.10%
- CA de 2 300 K€ à 5 300 K€	0.05%
- CA sup à 5 300 K€	0.01%

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale prend note des résultats des élections des syndicats composant Ucaplast

### **I– Election des membres du Conseil d'Administration du SFCI**

Les membres du Conseil d'Administration du Syndicat Français du Caoutchouc Industriel sont élus à l'unanimité, comme suit :

#### **POUR LES MEMBRES DU BUREAU**

Président	:	Christophe LEGEAIS
Vice-Président	:	poste non pourvu
Trésorier	:	Vincent LEMAITRE

### **II – Election des membres du Conseil d'Administration du SFNCP**

Les membres du Conseil d'administration du Syndicat Français du Négoce du Caoutchouc et des Plastiques sont élus à l'unanimité, comme suit :

#### **POUR LES MEMBRES DU BUREAU**

Président	:	Denis VAILLANT
Vice-Président	:	poste non pourvu
Trésorier	:	Colette CAILLE

### **III – Election des membres du Conseil d'Administration du SNP**

Les membres du Conseil d'administration du Syndicat National de la Plasturgie sont élus à l'unanimité, comme suit :

#### **POUR LES MEMBRES DU BUREAU**

Président	:	Jacques LAVERGNE
Vice-Président	:	Michel PY
Trésorier	:	Didier CABROL

L'assemblée générale rappelle que le Président et le Trésorier d'Ucaplast sont élus pour 2 ans, donc sans modification, que les Présidents des syndicats composant sont de droit Vice-Présidents d'Ucaplast et le conseil d'administration est sans changement.

Le Conseil d'Administration d'Ucaplast est donc composé de :

<b>Président d'Honneur :</b>	Jean PEYRONNET
<b>Président Honoraire :</b>	Jean Lou BLACHIER
<b>Président :</b>	Denis VAILLANT
<b>Vice - Présidents :</b>	Jacques LAVERGNE - Christophe LEGEAIS
<b>Trésorier :</b>	Henri PAIN
<b>Conseillers du Président :</b>	Guy BERTRAND - Gérard FAURE - Alain COMBES
<b>Administrateurs :</b>	Raymond AMELLAL, Didier CABROL, Colette CAILLE, Didier CHAUFFAILLE, Gregory DESFONTAINE, Vincent LEMAITRE, Michel PY, Alexandre WALLIN

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.



Denis VAILLANT  
Président



Henri PAIN  
Trésorier